

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance des pétitions déposées par les députés des Mille-Îles le 27 novembre 2024 et d'Arthabaska le 4 décembre 2024 dans lesquelles les signataires demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un nouveau programme HLM et d'indexer les budgets accordés à l'administration et à l'entretien des HLM.

Comme vous le savez, l'habitation est l'une des priorités de notre gouvernement et pour se donner les moyens de nos ambitions, les différentes mesures budgétaires que nous avons annoncées en habitation totalisent 6,5 G\$ depuis 2018 dont 4,1 G\$ sont dédiées pour augmenter l'offre de logements abordables au Québec.

Notre gouvernement a également su diversifier les mesures d'aide financière afin d'accélérer les mises en chantier. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons mis en œuvre, dès 2022, le Programme d'habitation abordable Québec. Ce programme permet notamment aux établissements d'enseignement d'avoir accès à du financement pour qu'ils construisent, tout comme les offices, les OSBL et les coopératives d'habitation, du logement abordable. Cette accélération est facilement observable alors que plus de 1 500 nouvelles unités sont actuellement à être bâties, et ce, après une mise en œuvre du programme il y a à peine deux ans.

... 2

En incluant les chantiers des autres programmes et initiatives de logements abordables, comme les ententes de fonds fiscalisés ou les développeurs qualifiés, c'est plus 24 000 logements sociaux et abordables qui sont actuellement à différentes étapes de construction au Québec. Il n'y en a jamais eu autant.

Pour les ménages les moins nantis, on s'est également assurés d'intervenir auprès de ces derniers en annonçant à plus d'une reprise des investissements pour que des suppléments au loyer leur soient attribués. Par l'entremise du Programme supplément au loyer Québec, des locataires occupant un logement du marché privé voient leur contribution au paiement du loyer être limitée à un montant similaire à celui d'un ménage occupant un HLM, tout en garantissant une plus grande mixité sociale dans nos communautés. Le financement de 4 000 nouveaux suppléments au loyer a d'ailleurs été annoncé lors de la mise à jour économique de novembre 2023.

Quant au parc de logements HLM, grâce aux ententes que nous avons conclues avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, nous sommes en mesure de poursuivre nos investissements importants pour assurer la pérennité des 74 000 logements à loyer modique au Québec. Sachez qu'entre 2023 et 2028, ce sont plus de 3,6 G\$ qui seront mis à la disposition des organismes pour rénover et assurer la pérennité des HLM.

J'en profite également pour souligner les efforts que nous déployons pour que les offices d'habitation utilisent ces sommes avec efficacité en continuant de les accompagner dans leurs démarches de regroupement. En professionnalisant davantage l'administration des offices, les locataires verront également la qualité de leurs services rehaussés. En ce qui concerne les budgets accordés aux offices d'habitation pour l'administration et l'entretien de leur parc immobilier, la Société d'habitation du Québec veille à ce que ceux-ci soient indexés annuellement en tenant compte des différents indices de référence.

Malgré ces nombreuses avancées, notre gouvernement n'a pas l'intention d'enlever son pied de l'accélérateur, car chacun des Québécoises et Québécois mérite d'être logé adéquatement en fonction de ses besoins.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



France-Élaine Duranceau